Rapport du ministère de la Défense nationale (Service naval) pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

(Documents parlementaires, 1924, No 17a).

Rapport du ministère de la Défense nationale (Service de la milice et service de l'air) pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

(Documents parlementaires, 1924, No 17).

Rapport du département des pêcheries dans le ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1922-23.

(Documents parlementaires, 1924, No 29).

Rapport du commerce maritime du ministère des Douanes et de l'Accise, pour l'exercice clos le 31 mars 1923.

(Documents parlementaires, 1924 No 4).

Rapport du ministère des Douanes et de l'Accise, contenant états des revenus avec relevés concernant les importations, exportations et accise du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923.

(Documents parlementaires, 1924, No 3).

Avec la permission du Sénat:

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, il est

Ordonné, qu'un comité spécial composé des honorables messieurs Bradbury, Foster (Alma), Griesbach, Pope et de l'auteur de la motion, soit nommé pour préparer un livret sur les procédés pris pour l'érection du monument dans les bâtisse du Parlement à feu le lieutenant colonel Baker, M.P.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session du Parlement étant lu.

L'honorable M. Pardee, secondé par l'honorable M. Côté, propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:—

Au général Son Excellence, le très honorable Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, général en retraite et mis à la réserve des officiers de l'Armée, chevalier grand-croix de l'ordre très honorable du Bain, chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, membre de l'ordre royal de Victoria, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblés en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Après débat, Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est Ordonné que le débat sur ladite motion soit remis à demain.

Le Sénat s'ajourne.